

Conseils pratiques pour déposer dans HAL-SHS

Comment déposer dans HAL-SHS ?

Pour déposer, modifier, ajouter ou supprimer le texte intégral d'un dépôt dans HAL-SHS, vous devez au préalable vous être créé un compte.

Attention : les sciences juridiques relèvent du domaine SHS. L'archive ouverte HAL-SHS est distincte de l'archive ouverte HAL. Veillez donc bien à faire toutes vos démarches dans HAL-SHS.

Le CCSD met à votre disposition une documentation complète sur l'art et la manière de déposer dans HAL-SHS ainsi que sur les outils à votre disposition pour vous créer une page Web personnalisée.

Lien vers la documentation pour les dépôts dans HAL-SHS réalisée par le CCSD : <https://hal.archives-ouvertes.fr/page/tutoriels>

Dépôts dans HAL SHS et droits d'auteurs

Quelle version dois-je déposer ?

Plus d'informations : <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article831>

Vos contrats d'éditions / Vos droits : consulter le guide du CNRS

Plus d'informations : <http://www.cnrs.fr/dist/> (rubrique "Je publie, quels sont mes droits")

Pour aller plus loin

Vous pouvez également consulter les informations sur le Droit d'auteur sur la page de la DAI du CNRS : <http://www.dgdr.cnrs.fr/daj/propriete/droits/droits7.htm>

Contact : [Véronique LACROIX](#)